



Version I 2025/10/07

LETTRE DE MISSIONS AMBASSADEURS ABS*

Préambule :

Faciliter et favoriser l'accès à la formation des personnes présentant un problème de santé, un trouble de l'apprentissage, une situation de handicap ou un état physiologique pour lequel des aménagements ou adaptations de formation sont recommandés par un professionnel de santé.

Ambassadeur ABS* :

Nom : OWAKA
Prénom : Joris
Courriel : akalaowaka@gmail.com

Nom : GAUTHIER
Prénom : Charlotte
Courriel : charlottegauthier20@gmail.com

Nom : SENECHAL
Prénom : Joana
Courriel : joana.senechal@etu.univ-tours.fr

Nom : FERREIRA
Prénom : Alissa
Courriel : alissa.ferreirahln@gmail.com

Nom : ALEXANDRE
Prénom : Agathe
Courriel : agathe.alexandre@etu.univ-tours.fr

Nom : BOUHEDDI
Prénom : Hasna
Courriel : hasna.bouheddi@etu.univ-tours.fr

Missions des ambassadeurs ABS:

- Participer à la mise en œuvre de politiques inclusives en matière de handicap dans le but de favoriser, dans le contexte de formation, l'égalité des chances des personnes en situation de handicap ;
- S'inscrire dans une démarche de veille relative aux situations de handicap, en lien avec le cadre de santé formateur référent ABS et initiateur dans l'accès à la connaissance sur le sujet;
- Repérer et alerter, avec le cadre de santé formateur référent ABS, les formateurs et/ou la direction des situations de besoin spécifique, avec le consentement de l'apprenant concerné ;
- Participer avec le cadre de santé formateur référent ABS, à la sensibilisation des camarades de promotion sur la non-stigmatisation des personnes à besoins spécifiques ;
- Participer avec le cadre de santé formateur référent ABS à l'adaptation de l'environnement et des acteurs vis-à-vis de la personne à besoins spécifiques;
- Participer, en collaboration avec le directeur et les représentants des apprenants, aux propositions d'adaptation des conditions de vie étudiante pour l'apprenant à besoin spécifique ; Participer en qualité d'invité aux sections de vie étudiante ;



- Orienter et encourager le soutien de l'apprenant à besoin spécifique en faisant appel aux personnes ressources internes à la promotion et aux professionnels de l'institut, notamment au cadre de santé formateur référent ABS ;
- Respecter et faire respecter, en lien avec le cadre de santé formateur référent ABS, la volonté de la personne ayant des besoins spécifiques et plus généralement ses droits de citoyens

*ABS : Apprenants à besoins spécifiques

Fiche action n°1 : processus d'accompagnement des ABS :

Participer à la mise en œuvre de politiques inclusives			
QUOI	QUI	QUAND	COMMENT
Appliquer et promouvoir la politique handicap	Les ambassadeurs en lien avec : Le référent ABS La direction	A chaque rentrée	Réunion de préparation avec le référent et présentation aux promotions du dispositif
S'inscrire dans une démarche de veille relative aux situations de handicap			
Participer aux réunions d'informations sur la veille législative	Les ambassadeurs en lien avec : Le référent ABS La direction	1 fois par an	Réunion de concertation.
Repérer et alerter des situations de besoin spécifique, avec le consentement de l'élève/étudiant concerné			
Identifier les apprenants présentant un handicap, une invalidité ou un besoin spécifique	Les ambassadeurs en lien avec : L'apprenant avec le référent de suivi pédagogique Le référent ABS La direction	A chaque début de rentrée scolaire	Dans le cadre du suivi pédagogique de l'apprenant
Participer à la sensibilisation des camarades de promotion sur la non-stigmatisation des apprenants à besoins spécifiques			
Co-animer des réunions d'information et de sensibilisation auprès des apprenants Participer aux instances de l'institut (section vie étudiante) Co-organiser des événements ciblés en lien avec le handicap (troubles musculo-squelettiques)	Les ambassadeurs en lien avec : Le référent ABS La coordinatrice de promotion Les référents communication La direction	En début d'année de formation pour chaque formation Dates institutionnelles	Présentation au groupe promo à chaque rentrée des missions des référents et ambassadeurs ABS Invitation au conseil de la vie étudiante
Participer à l'adaptation de l'environnement et des acteurs vis-à-vis de la personne à besoins spécifiques			
Écouter les besoins de la personne à besoins spécifiques Participer aux propositions d'adaptation des conditions de vie étudiante pour l'apprenant à besoins spécifiques Participer en qualité d'invité aux sections de vie étudiante	Les ambassadeurs en lien avec : Le référent ABS Les représentants élus des étudiants/élèves La direction	Dès la rentrée Tout au long de la formation	Etre à l'écoute des besoins Etre disponible
Orienter et encourager le soutien de l'apprenant à besoins spécifiques			
Accompagner la personne dans ses démarches auprès de l'équipe	Les ambassadeurs en lien avec :	Tout au long de la	Transmission de la liste de médecins



de direction, du référent ABS et du référent de suivi pédagogique	L'apprenant	formation	agréés, Référent « cap Emploi », Santé au travail
Respecter et faire respecter la volonté de la personne à besoins spécifiques et plus généralement ses droits de citoyens			
Informers, après accord, les professionnels des moyens de compensations éventuels.	Les ambassadeurs en lien avec : Le référent ABS L'équipe pédagogique Le secrétariat La direction	Tout au long de la formation	Sollicitation du référent ABS par les ambassadeurs ABS